

Joyeuses Pâques



Le budget 2025

EAU BUDGET Primitif 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de l'exercice	82 000,00 €
Déficits antérieurs reportés	
Virement à la section d'investissement	0,00 €
TOTAL DEPENSES	82 000,00 €
Recettes de l'exercice	63 120,50 €
Excédents antérieurs reportés	18 879,50 €
TOTAL RECETTES	82 000,00 €
RESULTATS de CLOTURE Envisagé	
excédent	
déficit	

SECTION d' INVESTISSEMENT	
Dépenses de l'exercice	41 000,00 €
Déficits antérieurs reportés	0,00 €
TOTAL DEPENSES	41 000,00 €
Recettes de l'exercice	41 000,00 €
Excédents antérieurs reportés	5 762,03 €
Virement de la section de fonctionnement	0,00 €
TOTAL RECETTES	41 000,00 €
RESULTATS de CLOTURE Envisagé	
excédent	
déficit	

FORÊTS BUDGET Primitif 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de l'exercice	50 699,28 €
Déficits antérieurs reportés	
Virement à la section d'investissement	36 300,72 €
TOTAL DEPENSES	87 000,00 €
Recettes de l'exercice	29 676,63 €
Excédents antérieurs reportés	57 323,37 €
TOTAL RECETTES	87 000,00 €
RESULTATS de CLOTURE Envisagé	
excédent	
déficit	

SECTION D' INVESTISSEMENT	
Dépenses de l'exercice	36 300,72 €
Déficits antérieurs reportés	29 699,28 €
TOTAL DEPENSES	66 000,00 €
Recettes de l'exercice	29 699,28 €
Excédents antérieurs reportés	0,00 €
Virement de la section de fonctionnement	36 300,72 €
TOTAL RECETTES	66 000,00 €
RESULTATS de CLOTURE Envisagé	
excédent	
déficit	

COMMUNE BUDGET Primitif 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de l'exercice	444 000,00 €
Déficits antérieurs reportés	0,00 €
Virement à la section d'investissement	0,00 €
TOTAL DEPENSES	444 000,00 €
Recettes de l'exercice	418 855,07 €
Excédents antérieurs reportés	32 144,93 €
TOTAL RECETTES	451 000,00 €
RESULTATS de L'EXERCICE	
excédent	
déficit	-25 144,93 €
RESULTATS de CLOTURE Envisagé	
excédent	7 000,00 €
déficit	

SECTION D' INVESTISSEMENT	
Dépenses de l'exercice	41 173,84 €
Déficits antérieurs reportés	18 826,16 €
TOTAL DEPENSES	60 000,00 €
Recettes de l'exercice	60 000,00 €
Excédents antérieurs reportés	0,00 €
Virement de la section de fonctionnement	0,00 €
TOTAL RECETTES	60 000,00 €
RESULTATS de L'EXERCICE Envisagé	
excédent	0,00 €
déficit	0,00 €

Caisse des Ecoles BUDGET Primitif 2025

SECTION de FONCTIONNEMENT	
Dépenses de l'exercice	0,00 €
Déficits antérieurs reportés	
TOTAL DEPENSES	0,00 €
Recettes de l'exercice	0,00 €
Excédents antérieurs reportés	189,21 €
TOTAL RECETTES	189,21 €
RESULTATS de CLOTURE Envisagé	
excédent	189,21 €
déficit	

Deux appartements municipaux à louer

Deux appartements se sont libérés, les travaux sont aujourd'hui terminés l'un au-dessus de la mairie et l'autre au-dessus de l'école. Pour celui de l'école, des travaux viennent d'être réalisés, dans la cuisine un plan de travail avec un nouvel évier, une plaque gaz, un grand meuble et une hotte. Des peintures refaites.

La douche a également été remplacée. Des travaux d'électricité tels que le changement des prises et des disjoncteurs ont permis de remettre l'appartement aux normes.

Au-dessus de la mairie, les peintures ont été refaites, la douche changée et quelques meubles ont été rajoutés. Les

deux appartements sont des F3. Le DPE a été réalisé pour les deux appartements. Tous ces travaux sont réalisés par les employés communaux. Félicitations pour leur travail.

Vous êtes intéressé ? Contactez la mairie pour plus de renseignements - 03 83 71 41 73, ou par mail : info@thiaville.com



Appartement au dessus de l'école



Appartement au dessus de la mairie



Avec le retour du beau temps, les employés communaux ont commencé à réparer les plaques d'égout qui reçoivent les eaux de pluie. Ces travaux restent à la charge de la commune.



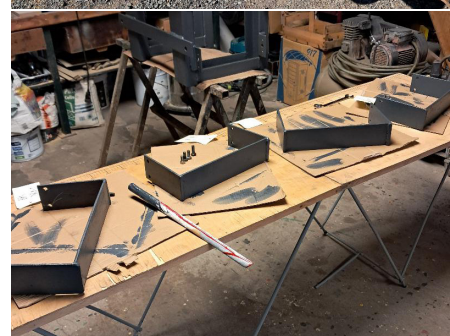
Panneaux photovoltaïques

À la demande de l'entreprise qui va installer les panneaux photovoltaïques sur la zone de Grandrupt, une première réunion d'information a été organisée à la salle Poirel en présence de l'équipe JPEE (entreprise qui installe les panneaux), venue spécialement de Paris, de Mme Mathis de la CCTLB et du 1er Adjoint de la commune. Au fur et à mesure de l'avancement des travaux d'autres réunions pourraient être programmées.

Fauchage des talûs

Cette automne, la municipalité a investi dans une nouvelle épareuse d'occasion, plus puissante et plus adaptée aux gros travaux. Pour des soucis d'économie un contre poids a été

fabriqué par les employés avec des matériaux à notre disposition. Résultat : 3 000 € d'économies. Du très bon travail.



Contrôle sécurité salle Jacquiel

La commission de sécurité, obligatoire tous les trois ans pour les salles de 2ème catégorie, est venue faire son contrôle, accompagnée du premier adjoint. Deux observations : obligation de faire réaliser un contrôle électrique par une société spécialisée et un bloc de secours qui n'avait pas été changé dans la chaufferie.

Suite au contrôle, la société Deckra est venue contrôler toute la partie électrique de la salle sportive. Deux observations ont été formulées. Avec le remplacement des blocs de secours par des blocs à Led, le sectionneur pour leurs coupures n'était plus compatible. Le deuxième point est aussi un problème de coupure élec-

trique des rampes de néons. La commission de sécurité s'est ensuite réunie à la sous-préfecture de Lunéville avec les services du sous-préfet, et le 1er adjoint de la commune. En conclusion : Sous réserve de réaliser les travaux rapidement, la salle est validée pour trois nouvelles années.

Cindy Regillo nouvelle secrétaire de mairie



Cindy Regillo, une habitante du Petit Paris, est embauchée à temps partiel en remplacement de Carole Schmidt pour raison de santé. Les nouveaux horaires pour l'ouverture à la population de la mairie :

Lundi / 9H00-12H00
Mardi / 18H00-19H00
(avec la présence d'un élu)
Jeudi / 9H00-12H00
Vendredi / 14H00-16H00

Amélioration du réseau d'eau

Depuis le 16 janvier, les alarmes de niveau des réservoirs d'eau potable n'arrêtent pas de se déclencher, suite à une importante fuite d'eau potable dans le village. Bien qu'il n'y ait aucun risque de pénurie d'eau, il était essentiel de localiser cette fuite, car elle a un impact sur notre budget "eau". Des sectorisations nocturnes ont été mises en place par Mickaël et le premier adjoint ; vous avez été informés à chaque fois. D'autres ont été réalisées sans information, simplement parce que l'on pensait être sûrs de sa localisation. La perte était de 2 m³/h. Le 19 mars, enfin, la fuite a été trouvée rue de la Libération.

Nous avons d'autres fuites sur le réseau, puisque 45 % de l'eau traitée part dans la nature. Nous faisons appel à toute personne qui aurait un doute sur une potentielle fuite pour en informer Mickaël (06.34.96.69.12) ou la mairie. De notre côté, les recherches continuent. La municipalité s'excuse pour les désagréments que cela a pu causer.



C'est avec la volonté de Sabrina Gridel, adjointe, accompagnée d'une dizaine de personnes, qu'a été lancée l'opération brioches. Cette année encore, grâce à la générosité des habitants, ce sont 123 brioches qui ont été vendues pour la somme de 627 €. Un grand merci à la boulangerie du village qui les a confectionnées. Ces opérations ont permis la création d'un centre d'aide par le travail (ESAT à Chanteheux pour 120 travailleurs handicapés) et un institut médico-éducatif à Lunéville (IME Jean Lhôte à Lunéville pour 60 enfants et adolescents). C'est le message du responsable Michel Boquel qui passe la main à Serge Louis. Sabrina : *"Merci infiniment aux bénévoles qui ont pris part à cette action et à tous les villageois pour leur grande générosité"*.

Les infos du foyer rural

Marche de nuit

Celle-ci devait avoir lieu le 14 février, mais la date, correspondant à la « Saint Valentin », n'était sans doute pas idéale, a été reportée au 14 mars. Ce soir-là ce sont 60 marcheurs qui se sont retrouvés pour arpenter la forêt thiavilloise. Il y avait un renouvellement des participants et en particulier un groupe de jeunes qui a mis de l'ambiance. Tous apprécient toujours la baguette de noisetier et la tranche de lard accompagnées de vin chaud qui les attend autour du feu de la Pierre Plate : quoi de meilleur, en effet, qu'un friton cuit soi-même sur un feu qui permet de se ré-chauffer avant de se restaurer !! La soupe servie au retour salle Poirel, parachève une super soirée. La participation financière à cette soirée est à prix coutant, autant dire, minime !



Les Foyers Ruraux de Meurthe et Moselle pratiquant le tennis de table se sont retrouvés à Thiaville



Cela devient quasiment une tradition mais il faut dire que l'Espace Michel Jacquiel s'y prêtant particulièrement bien, et les équipes aiment s'y retrouver. Ainsi, le dimanche 2 mars dernier, il y avait 7 équipes venues de toute la Meurthe et Moselle : Bainville-aux-Miroirs, Eulmont, Faulx, Royaumeix, Thiaville sur Meurthe, Velaine sous Amance et Ville en Vermois. Une journée où compétition et technique se

sont mariées avec plaisir et détente. Les participants et participantes des Foyers Ruraux se sont affrontés sous la forme d'un grand tournoi avec des catégories, dans une ambiance sportive et conviviale.

L'organisation et l'installation sont assurées par le Foyer Rural de Thiaville et sa section tennis de table. L'accueil : café, brioche ainsi que l'apéritif sont préparés par la sympathique équipe du Foyer Rural (une remarque des participants). Tandis que les Foyers Ruraux apportent leur pique-nique pour le repas de midi. Cette année, un jeune Thiavillois, Zéphir Chapuis, adepte de ce sport, a terminé premier de sa catégorie. Bravo Zéphir, continue sur ta lancée.

La section "Danse en ligne" en costume de fête



Saint Patrick et carnaval avec la danse en ligne



Canal Myrtille en assemblée générale

L'assemblée générale a eu lieu en présence des élus locaux ou ses représentants, de Lunéville, Baccarat et Raon l'Etape. Les bénévoles ont été grandement remerciés pour leur investissement. La radio reste un vecteur essentiel de communication et d'information sur le territoire. 2024 a vu le retour d'Anthony Da Silva à la tête de la matinale, co-animée par Vincent. Les deux salariés animant, selon les invités, à Lunéville, Thiaville ou Saint-Dié. Saint-dié où un tout nouveau studio a été créé l'été dernier grâce à l'obtention d'une nouvelle adresse, plus visible. Le conseil d'administration est en parfaite cohésion avec le responsable de la radio, lui permettant d'évoluer librement. En ligne de mire, les 30 ans de la radio en fin d'année et la création d'un second mi-temps sur Lunéville en 2026. Une étude médiamétrie est en cours.



Nouvelle édition du vide grenier le 18 mai

Vide Grenier de Thiaville-Meurthe

DIMANCHE 18 MAI 2025

de 6h à 18h

BUVETTE & RESTAURATION
(CB ACCEPTÉES)

Réservé aux Particuliers

DATE LIMITE D'INSCRIPTION
LE 10 MAI 2025
SOUS RÉSERVE DE DISPONIBILITÉ

Renseignements et inscriptions :
Damienne Villaume
damienne54120@gmail.com
06 84 24 40 38

Informations :
Emplacement : 1m / 2€*
(RESERVATION DE 3m minimum sans voiture
4m minimum avec voiture)
*Paiement à la réservation.

FOYER RURAL
Informations sur : Page facebook Foyer Rural Thiaville Sur Meurthe

Règlement du vide grenier THIAVILLE-SUR-MEURTHE A CONSERVER PAR L'EXPOSANT(E)

- La participation au vide grenier entraîne l'acceptation et le respect du présent règlement
- 1) le vide grenier de Thiaville-sur-Meurthe est réservé aux particuliers à condition de renvoyer le talon réponse dûment complété, accompagné du règlement par chèque à l'ordre du Foyer Rural de Thiaville-sur-Meurthe, ainsi que la photocopie de la Carte d'identité ou du Passeport et du (des) numéro(s) du (des) véhicule(s) présent(s) sur l'emplacement réservé.
 - 2) Toute réservation incomplète ne sera pas prise en considération.
 - 3) Il ne sera fait aucun remboursement en cas de non occupation.
 - 4) l'accueil et l'installation des exposants se feront de 6h00 à 8h00.
 - 5) le numéro de place des exposants sera attribué à leur arrivée.
 - 5-1) Par dérogation, les habitants de Thiaville-sur-Meurthe qui ont réservé avant le 1er mai un emplacement devant leur maison, se verront attribuer leur numéro la veille.
 - 5-2) Tout exposant non inscrit à la date du 1^{er} mai, ne pourra pas s'installer.
 - 6) Chaque exposant est tenu de respecter l'emplacement qui lui est attribué.
 - 7) les stands de boissons et denrées alimentaires à consommer sur place seront assurés exclusivement par l'organisateur.
 - 7-1) Aucune vente de boissons et nourriture ne pourra être faite par les exposants.
 - 8) la vente d'armes blanches ou à percussion est interdite ainsi que la vente ou don d'œuvres copiées ou contrefaites.
 - 9) l'introduction de substances nocives ou explosives est interdite.
 - 10) Toute utilisation ou démonstration de mécanismes dangereux est interdite, ainsi que toute manifestation bruyante.
 - 11) les animaux doivent être tenus en laisse.
 - 12) l'association organisatrice décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte, de casse ou de vol, de détérioration ou d'intempéries éventuel/es et de leurs conséquences, qui peuvent survenir aux stands ou dans le périmètre du vide grenier.
 - 13) l'exposant est prié de laisser l'endroit qu'il a occupé, dans un état correct au plus tard pour 18h. RIEN NE DEVRA RESTER SUR PLACE
 - 14) Règlement déposé en Mairie de Thiaville-sur-Meurthe - Merci de le respecter.
 - 15) En cas de non respect de celui-ci, l'association qui est seule juge, peut procéder à l'expulsion de tout contrevenant, sans remboursement, ni dédommagement. Eventuellement, l'association pourra faire appel à la Force Publique.
 - 16) les emplacements attribués seront de 3ml au minimum. le prix du ml est fixé à 2€.
- Ce qui veut dire que le minimum de perception sera de 6€.
- 17) l'Association organisatrice se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas d'intempéries. Uniquement, en cas d'annulation par l'Association, les fonds versés par les exposants seront remboursés dans les 8 jours.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Au vide grenier du 18 mai 2025

Je soussigné(e) NomPrénom

Né(e) le :à Département : Ville :

Adresse

Code PostalVille

Tél Mail..... \

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le par

N° d'immatriculation du/des véhicules utilisé(s) pour le VG

J'habite une des rues où a lieu le vide grenier et je desire prendre un
emplacement devant chez moi
Oui o Non o

Si oui, complétez le bulletin, en ne réservant pas plus de mètres que la largeur de
votre maison, avant le 20 avril. Passé cette date, l'emplacement ne vous sera plus
réservé

réserve un emplacement de (minimum 3 ou 4 avec une voiture) mètres à
2€ le mètre linéaire

Ci-joint la somme de..... Euros

Règlement par chèque à l'ordre du Foyer Rural de Thiaville-sur-Meurthe

Règlement en espèces (un reçu vous sera délivré)

Déclare sur l'honneur :

ne pas être commerçant(e)

de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de
Commerce)

- ne pas participer à plus de deux manifestations de même nature au cours de
l'année civile (Article R 321-9 du Code Pénal)

avoir pris connaissance et accepter le règlement en page 2/4 du présent
document

fait à:Le :.....

Signature:

A fournir obligatoirement;

- Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (recto-verso)

- La liste des objets à vendre.

- L'emplacement ne sera réservé qu'à réception du règlement et des pièces

Les infos du periscolaire

Un après-midi à la maison ronde pour aller chercher du bois pour notre mercredi Robin des bois. Le mercredi, ce fut la création d'arc, de flèches et de carquois. Tous ravis de repartir avec ce qu'ils ont fabriqué. C'est le résultat de notre fourmilière géante.



Journée jardinage

Bravo et merci pour les plantations à l'entrée de la salle Biétry.

Premier beau jour avec un repas à l'extérieur



Nouvelles recrues

Trois nouvelles recrues sont arrivées chez les sapeurs-pompiers des Grands Faings. Mélina, 22 ans, infirmière de profession. Après sa formation d'intégration, elle souhaite assurer une assistance paramédicale de proximité. Mickäel, 34 ans, chauffeur routier de métier et Zoé 17 ans ont également rejoint l'équipe. Tous ceux souhaitant franchir le pas sont les bienvenus au centre des Grands Faings. N'hésitez pas à venir les rencontrer lors des manœuvres qui se déroulent le troisième dimanche de chaque mois.

Toute personne intéressée peut contacter le Lieutenant Nicolas Humbert au 06 72 02 84 53 ou par Mail à nicolas.humbert@sdis54.fr.



ET SI VOUS RÉCUPÉRIEZ L'EAU DE PLUIE?

La Communauté de Communes vous propose des récupérateurs d'eau de pluie à tarif préférentiel

Réservé aux habitants de la CCTLB

PLUS D'INFO SUR LE SITE delunevilleabaccarat.fr

500L	1000L
25€	55€

QR code

Commune de Deluneville
CCTLB
PLAN CLIMAT
Région Grand Est
AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

La CCTLB lance une opération d'achat groupé de récupérateurs d'eau de pluie. Avec le soutien financier de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et de la Région Grand Est, cette initiative permet aux habitants de la CCTLB d'obtenir un tarif attractif. 25€, la cuve de 500 litres et 55€, la cuve de 1 000 litres.

LES BRUITS DE VOISINAGE

A cette période de l'année où les jours s'allongent et que les gens profitent plus de leur extérieur, il est nécessaire de rappeler la réglementation en matière de bruits pour éviter les problèmes de voisinage.

L'arrêté préfectoral en vigueur précise bien, dans un premier temps que :

« Tout bruit portant atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, et causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit ».

Par ailleurs, si les activités professionnelles doivent être interrompues les jours ouvrables entre 20h00 et 7h00 et toute la journée des dimanches et les jours fériés,

il n'en est pas de même pour les activités à caractère privé (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses...) qui ne peuvent être effectuées que les :

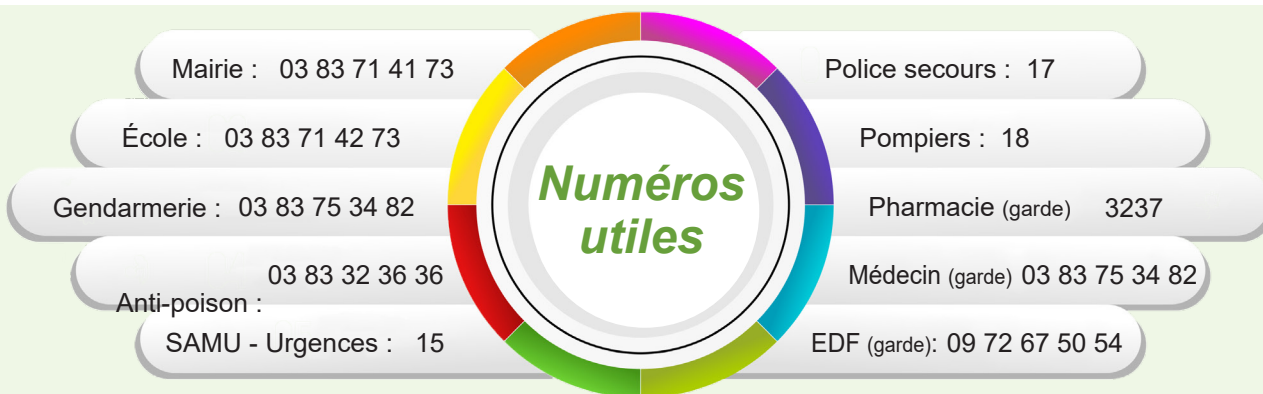
Jours ouvrables
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Samedis
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Dimanches et jours fériés
de 10h00 à 12h00

La réglementation sur le bruit s'applique à tout endroit de la commune sur les propriétés privées mais également sur l'espace public. A cet égard, la municipalité souhaite que certains jeunes fassent des efforts, dans leur comportement, pour respecter le voisinage.





Etat civil



Bernard Pierrat s'est éteint le 14 février à l'hôpital de Lunéville à l'âge de 79 ans. Il a été chef de centre des sapeurs-pompiers de Thiaville, a participé à la création du club de foot, a été conseiller municipal, avec une longue carrière de transporteur routier. Toute sa vie, il a résidé à Thiaville/Meurthe. À toute sa famille, la municipalité présente ses sincères condoléances.



Jean Math est décédé le 1er mars à l'EHPAD de Baccarat à l'âge de 93 ans. Il a terminé sa carrière comme directeur de l'école de Bertrichamps. Il habitait rue des Vosges à Thiaville/Meurthe. À toute sa famille, la municipalité présente ses sincères condoléances.

Patrick Pettovel est décédé à l'âge de 73 ans le 3 février dernier, après une brève hospitalisation à l'hôpital de Saint-Dié. Il a longtemps travaillé à la papeterie Matussière et Forest. Il était domicilié rue de Fagnoux. À toute sa famille, la municipalité présente ses sincères condoléances.



Jonot Serge est décédé le 17 mars à St Dié à l'âge de 88 ans. Il était domicilié rue du moulin. la municipalité présente ses sincères condoléances.



Collecte et déchetterie



Sacs noirs Samedi 03 mai (férié jeudi 1er)

Jeudis 15 et 29 mai
Jeudi 12 juin

Sacs jaunes Jeudi 24 avril Jeudis 8 et 22 mai

Déchetterie de Baccarat

Lundi : 9h-12h / 13h30-17h00
Mardi : 13h30 / 17h00
Mercredi : 9h-12h / 13h30-17h00
Jeudi : 13h30 / 17h00
vendredi: 9h-12h-13h30 / 17h00
Samedi : 9h-12h -13h30 / 17h00
Dimanche : 9h00-12h00
Jours fériés : fermée



Accueil mairie

	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h	
Mardi		18h - 19h
Mercredi	Fermée	
Jeudi	9h - 12h	
Vendredi		14h - 16h



Directeur de publication : Frédéric Thomas
Équipe rédactionnelle : Frédéric Thomas
Dominique George, Damienne Villaume
Mise en page : Vincent Guyot

Dépôt légal : 328/820

info@thiaville.com